



TUPIN ET SEMONS

## CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU

### Conseil Municipal du 02 octobre 2014 – Session Ordinaire

### COMPTE RENDU

Présents : ALIAS Thierry – ALLEMAND Nathalie- BASSIER Franck – BERNARD Stéphane – CELLARD Annick – DAUBREE Martin –DEGACHE Jean - GERIN Pascal - JAMET Daniel – LAGER Alain – MOUNIER Mireille – PALLAS Gérald -SCHERER Carine - TARDY Charles

Excusés : BASSET Maxime

---

Rapporteur de séance : Alain LAGER

Ouverture de la séance à 20h00

#### **1- Approbation Conseil Municipal du 19 juin 2014**

Nathalie ALLEMAND souhaite un éclaircissement sur :

Expression des besoins fournitures exprimée par l'école suivant deux sources différentes

Contrat d'affermage sur Service de l'eau – Délégation de la commune à la société « Lyonnaise des Eaux »

C.R du 19 juin 2014 approuvé à l'unanimité des présents

#### **2- Rapport d'activité de la CCRC.**

Pascal GERIN nous présente le rapport d'activité – Année 2013 – Résumé :

##### 2-1 Présentation

Créé le 1<sup>o</sup> janvier 1995, la Communauté de Commune de la Région de Condrieu (CCRC) compte en 2013, 11 communes membres :

Ampuis – Condrieu – Echalas – Les Haies – Loire sur Rhône – Longes – St Cyr sur le Rhône – St Romain en Gier – Ste Colombe – Trèves – Tupin et Semons

Elle compte 16 976 habitants au 1<sup>o</sup> janvier 2013

## 2-2 Conseil Communautaire

L'organe délibérant est le Conseil Communautaire comprenant 60 délégués communautaires, qui élisent un bureau et votent les principales décisions, notamment le budget.

## 2-3 Compétences

La Communauté de Commune a investi progressivement les différents domaines de compétences que lui ont transférées les communes membres

Développement économique – Emploi et insertion – Information jeunesse – Petite enfance – Environnement - Tourisme – Voierie – Logements – Informatique – SCOT – Personnes âgées – Rivières

## 2-4 Administration

La Communauté de commune comprend les services suivants : Administratif – Développement économique et PLH – Espace information jeunesse et Emploi – Petite Enfance – Environnement – Tourisme et Communication – Informatique – Voierie & bâtiments – Technique.

Le pôle administratif gère aussi le Syndicat mixte Rhône Gier (SRG)

Quelques chiffres :

CCRC – 7 conseils et 63 délibérations  
SRG- 4 comités syndicaux et 18 délibérations  
Elaboration et suivi de 4 budgets  
636 ches de paie

## 2-5 Finances

Compte administratif 2013

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 208 894 €	4 934 273 €
Investissement	1 664 281 €	1 738 609 €

Les dépenses de fonctionnement 2013 se répartissent de la façon suivante :

OM Environnement : 43%  
Petite Enfance : 32%  
Information jeunesse et Emploi : 9%  
Tourisme & Communication : 3.5%  
Services généraux : 12.5%

Les recettes de fonctionnement 2013 se répartissent de la façon suivante :

Impôts locaux : 60%  
Dotations, subventions & participations : 33%  
Produits des services : 3%  
Autres produits de gestion courante : 3%  
Quote part de subventions : 1%

Les dépenses d'investissements 2013 se répartissent de la façon suivante :

Voierie : 76%  
SIG, Internet, Signalétique, Scooters : 5%  
Via Rhona : 5%  
Equipement Informatique bureaux : 2%  
Capital des emprunts : 1%

Collecte déchets : 9%

Petite Enfance : 2%

Les recettes Investissement 2013 se répartissent de la façon suivante :

Exédents de fonctionnement capitalisés : 65%

FCTVA : 14%

Petite Enfance : 2%

Via Rhona : 19%

## 2-6 Economie

- Développement de compétences sur le territoire.

L'étude économique menée en 2011 a permis d'évaluer et de déterminer les potentialités en matière de développement économique, en montrant :

Le besoin de renforcer les liens entre les entreprises et la collectivité

L'importance de constituer une véritable offre foncière et immobilière à destination de tous les types d'entreprises.

Le grand Projet Rhône-Alpes « Rhône médian

La CCRC et les intercommunalités environnantes (isère, Loire, Rhône, Drome & Ardèche) sont engagées depuis 2013 dans ce projet de territoire avec la région Rhône-Alpes.

Initié autour du développement de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sablons, il vise à aménager et équilibrer durablement le territoire en s'articulant autour de trois axes forts

- La coopération entre les territoires
- L'utilisation des voies fluviales et ferroviaires au service de l'activité économique
- La limitation des impacts de l'industrie sur l'environnement

Ce sont 20 millions d'euros qui sont affectés, à partager à parts égales entre la région Rhône-Alpes et les territoires partenaires

Durée : jusqu'en 2018

- Les zones d'activité

Site industrialo-portuaire de Givors/Loire sur Rhône/St Romain en Gal

Ce sont environ 25 ha qui restent disponibles

L'aménagement de l'île de Pavie reste suspendu à l'étude quant au risque d'inondation

Zone artisanale d'Echalas

Désormais quasi complète

Création d'une nouvelle zone d'activités

Prévision d'une nouvelle zone à l'orée de la commune de Trèves d'une surface de 1.2 ha, à l'horizon 2016.

## 2-7 Emploi

- Un service de proximité
- Des actions spécifiques (Forum, Emploi saisonnier, Opérations « vendanges »)
- Un lieu de ressources  
90 ½ journées qui ont été organisées avec 103 participants
- Prêt de scooters pour aide ponctuelle à la mobilité
- Partenaires de l'espace emploi (MIFIVA, Conseil général, PLIE Uni Est)

## 2-8 Jeunesse

- Le P.I.J (Point Information Jeunesse), lieu d'accueil gratuit, personnalisé et accessible à tous.
- Les actions (Kiosque info Jeunes, Antenne Jeunes, Jobs d'été, Formation Prévention secours civique 1, Brevet de sécurité routière, Préparation entrée en 6°, Conseil municipal des jeunes de Trèves, Atelier découverte des métiers, Prévention usage des jeux en ligne et utilisation internet, Mercredi de l'apprentissage)
- Animation jeunesse pour les 11/17 ans.

## 2-9 Petite Enfance

- L'accueil des familles (contact avec 193 familles)
- Les relais assistants maternels (184 assistants maternels agréés)
- Les établissements d'accueil de jeunes enfants  
279 enfants différents ont été accueillis dans les différents établissements (La Ronde des Collines, Tesselle et Marteline, Mistelle, Les Petits Oursons)

## 2-10 Environnement

- Collecte des déchets ménagers et assimilés  
Nouveau contrat depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, pour une durée de 3 ans avec la société Nicollin SAS.  
3397 tonnes collectées en 2013, soit – 4.15% par rapport à 2012  
Soit 218 Kg/an/habitant (moyenne nationale en milieu semi rural : 260 Kg  
Coût représente 67.00 €/an/habitant.
- Collecte des ordures ménagères  
Tous les foyers sont dotés d'un bac roulant, sauf endroit inaccessible (bac collectif)
- Déchèterie  
Fréquentation de la déchèterie d'Ampuis stable avec 37 000 entrées et 2900 tonnes de déchets collectés
- Compostage domestique individuel et collectif  
Incitation au compostage pour diminuer les déchets  
La CCRC met à disposition des habitants intéressés des composteurs

## 2-11 Agriculture

- Un fruit pour la récré  
Objectif de consommation supplémentaire d'un fruit par enfant et par csemaine, à l'école  
Fruits fournis par producteurs locaux  
14 écoles du territoire ont participées, soit près de 1 800 enfants
- Saveurs de la région de Condrieu  
Document édité à 1 700 exemplaires présentant les marchés hebdomadaires et les points de vente des producteurs du territoire
- Collecte des pneus issus de l'activité agricole  
Double objectif
  - Répondre à la demande croissante des agriculteurs pour élimination de leurs pneus usagés
  - Débarrasser le paysage de nos campagnes de ces déchets pneumatiquesL'estimation du gisement a été faite au moyen d'un questionnaire d'enquête (taux de réponse : 18.3%)  
La mise à disposition de bennes de 30m<sup>3</sup> a permis la collecte effective

## 2-12 Tourisme

- Accueil et information  
Fréquentation saisonnière en hausse - 2 016 visiteurs à l'office de tourisme de Condrieu (+ 16% rapport à 2012)  
Légère baisse sur l'ensemble de l'année (-1.6% rapport à 2012)
- L'animation (Visites guidées nocturnes, Sorties découverte du terroir, Pots d'accueil, Présence au marché aux vins d'Ampuis ainsi qu'à la fête de la rigotte à Condrieu)
- Via Rhona du Léman à la Méditerranée (Signalétique mise en place et bpoint d'information saisonnier sur l'aire d'accueil de Maison Blanche ç St Cyr sur Rhône)
- Taxe de séjour instaurée depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2012 sur l'ensemble du territoire de la CCRC
- Relais d'Information service (RIS des communes et RIS des boucles cyclo touristiques)

## 2-13 Voierie et Bâtiments

- Travaux sur le réseau communautaire  
L'ensemble des travaux représente environ 1 895 K€ sur le territoire
- Bâtiments  
Contrôles réglementaires réalisés sans tous les bâtiments

## 2-14 Logement & habitat

- Pourquoi un PLH  
L'inadéquation entre l'offre et la demande a justifié la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) en juillet 2013 sur le territoire
- Actions phares du PLH  
Plan d'action sur six ans avec 4 objectifs prioritaires :
  - Optimiser et requalifier le parc de logements existants
  - Produire des logements abordables et sociaux pour le plus grand nombre
  - Répondre aux besoins des jeunes et des ménages modestes
  - Promouvoir la qualité urbaine et le développement durable

## 2-15 Communication

- Site internet – Nouveau site officiel en ligne depuis le 30 mai 2013  
Fréquentation sur six mois : 11 955 visites dont 68.90% nouveaux visiteurs
- Communication institutionnelle :
  - Rédaction rapport activité annuel de la communauté de communes (parution en septembre)
  - Rédaction page spéciale dans les bulletins municipaux (fin d'année)
  - Rédaction du document « Les services de votre communauté de communes (décembre)
  - Edition des cartes de vœux pour nouvelle année
- Conseil auprès des services

## 2-16 Informatique

- Maintenance informatique – 7 communes ont fait appel au service en 2013 dont Tupin et Semons
- Conseil et assistance

- Equipement informatique – Renouvellement en cours avec cession aux écoles des anciens équipements
- Système d'information géographique (SIG)  
Données cadastrales mises à jour annuellement
- Logiciel des bibliothèques  
Logiciel « Atalante » est le support des bibliothèques du territoire

### **3- Point sur les voiries.**

Daniel JAMET nous présente le compte rendu suivant :

Majeure partie de notre voirie communale est entretenue par la communauté de communes, excepté :

- la RD 386 de Bassenon à Tupin
- la D124 entre Bassenon – Semons –Tupin
- la D615 entre Planèze et Boucharet

Ces dernières étant à la charge du département

Le montant des travaux sur la commune n'est plus proportionnel au nombre d'habitants, mais fonction du besoin, du degré d'urgences et du budget de la communauté de communes

Les liaisons reliant les intercommunalités sont prioritaires

Les demandes sont examinées en commission Voierie

En 2014, les travaux suivants ont été prévus :

- Réfection du Chemin de la Bajarde pour 276 495 € -Fait
- Réfection d'un virage au lieu dit « le grand Bois » - Non fait
- Reprise du chemin de l'Aulin à Tupin derrière le relais – Non fait

En août 2014, Daniel JAMET & Jean DEGACHE ont réalisé un audit de l'ensemble des voiries dépendantes de l'intercommunalité, ont établi un rapport qui a été transmis au technicien de la CCRC afin de planifier les travaux conséquents pour les trois prochaines années

### **4- Rapport annuel sur l'élimination des déchets ménagers.**

Rapport repris par Pascal GERIN (voir paragraphe 2-10 du présent compte rendu)

### **5- Point d'avancement des rythmes scolaires**

Charles TARDY nous présente une situation :

Nous sommes à la 5<sup>o</sup> semaine des TAP – 2 ateliers sont en fonctionnement

- Eveil de l'enfant pour la classe maternelle
- Dessin pour la classe élémentaire

Pas de retours négatifs, même si deux familles ont souhaité retirer leurs enfants

Décision d'achats de tapis protecteurs pour les activités « Eveil de l'enfant » dans la salle des fêtes actuelle (carrelage au sol)

Nous abordons le sujet concernant la décision de l'Education nationale de programmer des réunions pour les enseignants le mercredi matin (à priori, 4 réunions d'ici la fin de l'année)

Le conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'une mesure de protestation officielle

## **6- Questions diverses**

### 6-1 Motion de soutien

Suite à l'annonce de l'état d'une baisse massive des dotations

Le conseil municipal approuve à la majorité des présents la motion de soutien

### 6-2 Réforme territoriale CCRC

Une réflexion se dessine concernant l'éventualité d'un regroupement de la communauté de communes avec d'autres C.C environnantes.

Plusieurs possibilités sont à l'étude actuellement.

Affaire à suivre

### 6-3 Rapport d'activité OPAC

Pour rappel, l'OPAC a une habitation sur la commune. Ce logement est destiné aux grandes familles et se situe à Tupin, au bord de la RD 386.

Comme chaque année, l'OPAC transmet son rapport annuel consultable en mairie

### 6-4 PLU

Comme initialement prévu, l'appel d'offre a été lancé auprès de 4 prestataires possibles – 2 ont déclinés, les deux autres ont répondu favorablement

Les deux prestataires en question ont été recontactés pour quelques précisions supplémentaires.

Les deux dossiers semblent assez voisins.

Pascal GERIN et Martin DAUBREE poursuivent leur dépouillement et finaliseront leur choix.

### 6-5 Parc du Pilat

Visionnage de la vidéo de la chartre du Parc

Action purement informative, sans autres commentaires

### 6-6 Distribution de la Plaquette du Grand projet Rhône Alpes – Rhône Médian

Action purement informative

### 6-7 Plaquette CNR « L'énergie en partage »

Action purement informative

### 6-8 Conseil Municipal Extraordinaire

Pascal GERIN nous présente l'initiative de l'association PARFER, opposé au contournement ferroviaire de l'Est Lyonnais, pour l'organisation d'un Conseil Municipal Extraordinaire Elargi (communes membres de Parfer et autres communes solidaires)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Approuve l'exposé de Mr Le Maire

- Prend acte de la délocalisation de la salle du Conseil dans la salle à vocation pluraliste au 35 rue du Stade à St Pierre de Chandieu 69780, pour la séance du 19 novembre 2014
- Charge Mr Le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération

Nota : un covoiturage sera organisé pour ce déplacement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Prochain conseil : jeudi 11 décembre à 20h00.